



14 | 2023

INTERFRANCOPHONIES

Revue des littératures et cultures d'expression française

## La traduction intralinguale dans la francophonie

Myriam Vien et Fernando Funari (éds.)

De l'insécurité énonciative à la traduction  
intralinguale dans les écritures  
hétérolingues : l'exemple de  
*Monnè, outrages et défis*

Moussa Sagna, Moussa Diène

**Abstract** | Dans les lignes qui suivent, nous discuterons de la traduction intralinguale dans le champ romanesque africain d'expression française. En nous appuyant sur *Monnè, outrages et défis* de Kourouma, notre ambition est d'analyser comment on est passé de l'insécurité énonciative à une traduction intralinguale. On sait que les romanciers africains francophones n'adhèrent pas aux conceptions de la langue proposées par les instances de légitimation. Cette contestation a abouti à la mise en place de stratégies discursives qui permettent à leurs récits de déconstruire un imaginaire culturel fortement bouleversé par la colonisation.

**Mots-clés** | traduction, intralinguale, insécurité, énonciation, hétérolingue, écriture, déconstruction.

**DOI** | [10.17457/IF/2023/SAG](https://doi.org/10.17457/IF/2023/SAG)

**Pour citer cet article:** Moussa Sagna et Moussa Diène, « De l'insécurité énonciative à la traduction intralinguale dans les écritures hétérolingues : l'exemple de *Monnè, outrages et défis* », dans *Interfrancophonies*, n° 14, « La traduction intralinguale dans la francophonie » (Myriam Vien et Fernando Funari éds.), 2023, pp. 75-88.



*Interfrancophonies*, revue des littératures et des cultures d'expression française, souhaite contribuer au développement des rapports culturels entre les pays francophones et les écrivains qui, à titre individuel, ont choisi le français comme langue d'écriture et de communication. Née de l'idée de Ruggero Campagnoli, en 2003, et dirigée par Anna Paola Soncini Fratta, *Interfrancophonies* espère – sans exclure une perspective comparatiste, et sans se référer à un quelconque « modèle », linguistique, politique ou économique, colonial ou postcolonial – contribuer à la définition et à l'illustration de l'identité, des problèmes et des interrogations de chacun.

Grâce à une tradition solide de travail en commun et au renouvellement de son comité scientifique international, *Interfrancophonies* confirme avec cette “nouvelle série” une mission déjà entamée il y a plus d'une décennie ; elle met ainsi à la disposition des chercheurs et des curieux, à travers son nouveau site en libre accès et dans le respect des standards scientifiques internationaux, un organe fondamental de recherche qui se veut aussi un espace de dialogue.

*Interfrancophonies* paraît une fois par an avec un numéro thématique. Les articles proposés sont évalués en double blind peer review ; n'hésitez pas à consulter la page Consignes aux auteurs ou à écrire à la Rédaction pour tout renseignement supplémentaire.

#### Directrice émérite

Anna Paola SONCINI FRATTA (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

#### Directrice

Paola PUCCINI (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

#### Comité de direction

Alessandro COSTANTINI (Università Ca' Foscari – Venezia)

Cristina SCHIAVONE (Università di Macerata)

Francesca TODESCO (Università degli Studi di Udine)

#### Comité de rédaction

Fernando FUNARI – Rédacteur en chef (Università degli Studi di Firenze)

Benedetta DE BONIS (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Eleonora MARZI (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Myriam VIEN (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Chiara GAGLIANO (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Silvia BORASO (Università Ca' Foscari – Venezia)

Sara DEL ROSSI (Università di Varsavia)

#### Comité scientifique

Alessandro COSTANTINI (Università Ca' Foscari – Venezia)

Fernando FUNARI (Università degli Studi di Firenze)

Patricia GODBOUT (Université de Sherbrooke)

Catia NANNONI (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Falilou NDIAYE (Università di Macerata)

Paola PUCCINI (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Cristina SCHIAVONE (Università di Macerata)

Anna Paola SONCINI FRATTA (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Francesca TODESCO (Università degli Studi di Udine)

Josée VINCENT (Université de Sherbrooke)

#### Conseil scientifique international

Michel BENIAMINO (Université de Limoges)

André-Patient BOKIBA (Université Marien Ngouabi)

Yves CHEMLA (Université Paris Descartes)

Jean François DURAND (Université de Montpellier)

Gilles DUPUIS (Université du Québec à Montréal)

Georges FRERIS (Università Aristotele di Salonicco)

Dominique GARAND (Université du Québec à Montréal)

Jean JONASSAINT (Syracuse University)

Marc QUAGHEBEUR (Directeur des Archives et Musée de la Littérature de Bruxelles)

Antoine TSHITUNGU KONGOLO (Université de Lubumbashi)

Molly LYNCH (Université Paris IV)

Éric LYSØE (Université Clermont-Ferrand II)

Daouda MAR (Université Gaston Berger)

Srilata RAVI (University of Alberta)

Vidya VENCATESAN (Mumbai University)

#### Mentions légales

© InterFrancophonies 2003 - ISSN 2038-5943

Registré auprès du Tribunal de Bologne n. 7674

Site Web : <http://www.interfrancophonies.org/>

Web master : Matteo Mascellani | Responsable editoriale: Eleonora Marzi | Grafica e Logo: Elena Ceccato

# De l'insécurité énonciative à la traduction intralinguale dans les écritures hétérolingues : l'exemple de *Monnè, outrages et défis*

---

MOUSSA SAGNA, MOUSSA DIÈNE

## INTRODUCTION

DANS *L'INSTITUTION DE LA LITTÉRATURE*, Jacques Dubois stipule l'inexistence de la littérature en tant que système homogène dans son unité. La problématique de définition du champ de la littérature demeure, pour ainsi dire, importante à ses yeux au point qu'il note qu'« il n'y a pas la Littérature mais des pratiques spéciales, singulières, opérant à la fois sur le langage et sur l'imaginaire et dont l'unité ne se réalise qu'à certains niveaux de fonctionnement et d'insertion dans la structure sociale [...] Il n'y a pas de spécificité de la littérature donc de légitimité en tant qu'ensemble organique<sup>1</sup> ». Aussi, l'auteur réfute-t-il la thèse structuraliste de Todorov renvoyant « à la spécificité du littéraire en un principe fonctionnel<sup>2</sup> » sans pour autant remettre en cause l'idée d'une unité arbitraire de légitimation et d'unification en tant que fondement institutionnel. On sait que le système ou champ est doté d'une différence dans la production littéraire et entre les pratiques reconnues par les instances de normalisation et les forces réfractaires qui sont issues de cette structure institutionnelle. Le champ littéraire<sup>3</sup> sera dès lors appréhendé à travers la pluralité des pratiques singulières.

Dans cette perspective, nous reconnâtrons les diverses productions littéraires localisables dans la francophonie littéraire et qui sont qualifiées de littératures minoritaires ou mineures car paraissant être une instance

---

<sup>1</sup> Jaques Dubois, *L'institution de la littérature*, Bruxelles, Éditions Labor, 2005, p. 20.

<sup>2</sup> Tzvetan Todorov, *Le principe dialogique*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, p. 21.

<sup>3</sup> Pierre Bourdieu, « Le champ littéraire », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 89, 1991, p. 3-46.

de spécificité. Dans ces littératures, certains écrivains ne partagent pas la même conception de la langue avec les instances de légitimation. De ce fait, il semble intéressant de s'interroger sur les stratégies discursives qu'ils peuvent utiliser dans leurs productions littéraires telles que la traduction intralinguale que Jakobson définit comme « l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'autres signes de la même langue<sup>4</sup> ». En quoi cette traduction est-elle un phénomène inhérent aux récits en langue seconde ? Quels sont les éléments déclencheurs et caractéristiques d'une telle pratique ?

Pour répondre à ces questions, nous émettons l'hypothèse selon laquelle la traduction intralinguale est une stratégie discursive née de l'insécurité énonciative qui a des fonctions et aspects différents. Au moyen d'une approche transdisciplinaire et comparative, nous aborderons, dans un premier temps, des discours d'écrivains africains pour déterminer leurs postures. Nous analyserons, par la suite, la traduction intralinguale à travers ses aspects typographiques, grammaticaux, sociolinguistiques et fonctionnels. *Monnè, outrages et défis*<sup>5</sup> (1990) d'Ahmadou Kourouma nous sert de corpus pour analyser la traduction intralinguale dans la littérature francophone.

## 1. DE L'INSECURITÉ ÉNONCIATIVE À LA TRADUCTION INTRALINGUALE

À la question tenace *qu'est-ce qu'un écrivain francophone*, Claude Caitucoli ne trouve pas dans l'immédiat une réponse adéquate. L'interrogation qu'il porte sur le sujet écrivain francophone semble, à l'évidence, difficile à résoudre. Il se contentera, toutefois, de cette définition :

Dire d'un écrivain qu'il est francophone, c'est dire qu'il rédige son œuvre ou une partie de son œuvre en français alors que cela ne va pas de soi : parce que le français n'est pas sa langue première, et/ou parce qu'il appartient à un espace plurilingue et pluriculturel plus ou moins exotique, et/ou parce que son public privilégié n'est pas principalement ou uniquement francophone ; et enfin, par voie de conséquence et de façon plus ou moins insidieuse, parce que sa légitimité de francographe n'est pas admise d'emblée<sup>6</sup>.

L'auteur pose, avec acuité, la problématique qui régit tout *écrivain francophone* mais ne le reconnaît pas de par sa nationalité, encore moins de par son écriture. Même si sa dernière remarque est certainement discutable, le fait qu'il s'interroge sur le sujet avec *des*

<sup>4</sup> Roman Jakobson, « Aspects linguistiques de la traduction », dans *Essais de linguistique générale*, Paris, Éditions de Minuit, 1963, p. 79.

<sup>5</sup> Toutes nos références à *Monnè, outrages et défis* seront désormais notées MOD, le chiffre renvoyant au numéro de la page où la citation est extraite. Nous nous servons de *Collier de Cheville (CC)* comme corpus secondaire.

<sup>6</sup> Claude Caitucoli, « L'écrivain francophone agent glottopolitique : l'exemple d'Ahmadou Kourouma », dans *Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne : La littérature comme force glottopolitique : le cas des littératures francophones*, n° 3, 2004, p. 10.

*ouïls sociolinguistiques* semble évoquer la tâche de l'écrivain francophone à partir de sa réaction face à son environnement sociolinguistique qui l'incite à agir face aux instances normatives. La majorité des sociolinguistes ont d'ailleurs trouvé que les locuteurs francophones sont dans une position d'*insécurité linguistique*. Cet état de fait démontre l'existence d'un

produit psychologique et social [qui émane] d'une distorsion entre la représentation que le locuteur se fait de la norme linguistique et celles qu'il a de ses propres productions [...] le locuteur a d'une part une représentation nette des variétés légitimes de la langue mais que, d'autre part, il a conscience de ce que ses propres pratiques langagières ne sont pas conformes à [la] norme évaluative<sup>7</sup>.

Évidemment, la crédibilité de la langue unifiée dans une norme tangible sera remise en cause. Les locuteurs vont nécessairement procéder à une fabrique de la langue française pour des besoins divers liés à la situation interlocutive. Dans le contexte littéraire francophone, et particulièrement africain subsaharien, la dimension sociolinguistique est source, dans la création littéraire, d'une innovation poétique. Le contexte de production, et même de réception, oblige les écrivains à adopter différentes façons d'écrire en français. Ce phénomène concerne pas mal d'écrivains francophones, mais avec des réactions différentes. En réalité, l'influence de l'environnement sociolinguistique insécurisant de l'écrivain (le choix de la langue d'écriture, le métissage linguistique et les discours épilinguistiques), participe d'un principe selon lequel ce dernier (l'écrivain) instaure ou adopte une posture scripturaire guidée par des préjugés souvent idéologiques.

Dans la littérature négro-africaine, nous notons la voix de certains écrivains de la *Négritude* qui défendent souvent une position énonciative littéraire déséquilibrée. Léopold Sédar Senghor s'est alors montré très pédagogique pour expliciter l'opacité de la langue dans son *Lexique*. Ainsi, l'auteur rétorque, à propos de ses textes, certains critiques :

Certains lecteurs se sont plaints de trouver dans mes poèmes des mots d'origines africaines, qu'ils ne « comprennent » pas.

Ils me le pardonneront : il s'agit de com-prendre, moins le réel que le surréel, le sous-réel.

J'ajouterai que j'écris, d'abord, pour mon peuple. Et celui-ci sait qu'une kora n'est pas une harpe, non plus qu'un balafong<sup>8</sup>.

Senghor justifie l'usage qu'il fait des *items* qui renvoient à sa culture africaine comme éléments d'authentification de son message en

---

<sup>7</sup> Jean-Marie Klinkenberg, « La mutation des normes sociales et langagières. Conditions de production des littératures périphériques », dans *Altérités et mutations dans la langue. Pour une stylistique des littératures francophones*, Samia Kassab-charfi (éd.), Louvain-La-Neuve, Éditions Academia-Bruylant, « Au cœur du texte », n° 19, 2010, p. 20.

<sup>8</sup> Pierre Brunel (éd.), *Léopold Sédar Sédar : Poésie complète, édition critique*, Paris, Planète Libre, 2007, p. 889.

insinuant que les réalités sociologiques qu'il veut faire passer ne coïncident pas avec l'appareil linguistique du français. Les étiquettes françaises ne correspondent pas aux marques culturelles africaines. Alors, le poète met une sorte d'appendice qui traduit certains lexiques des langues africaines qu'il utilise dans ses textes. Il s'agit alors d'une traduction interlinguistique<sup>9</sup> intégrée, non pas dans le flux du texte, mais sous forme de paratexte dans lequel l'auteur tente d'éviter les mauvaises pistes interprétatives. Il ne s'agit pas d'insérer sa langue pour donner une évaluation de soi ; mais plutôt de procéder à des stratégies énonciatives permettant de donner la vision du monde à travers une quelconque donnée de culture. Ahmadou Kourouma se trouve dans ce lot d'écrivains. Dans certaines de ses interviews et communications, il insinue :

Il est donc indispensable que toutes les réalités sociologiques de notre culture de Négro-africain puissent être exprimées par des mots précis en français [...] Je me heurte à des difficultés. La langue française m'apparaît linéaire. Je me sens à l'étroit. Il me manque le lexique, la grammaticalisation<sup>10</sup>...

Et surtout, le problème c'est que je ne trouvais jamais le mot exact qui correspondait à ce que je voulais dire. Parce que même si le mot est exact, il est chargé tellement de connotations en français qu'on ne peut plus l'utiliser parce que les gens ne verraient que ces connotations<sup>11</sup>.

C'est dire que Kourouma ne lésine pas sur les mots et donne des raisons subjectives qui lui semblent déterminantes dans le travail d'écriture pour un francophone. Il avoue que la problématique linguistique dans les littératures francophones africaines est un ressort d'une réalité culturelle lui poussant à « écrire comme un chien fait son trou, un rat qui fait son terrier<sup>12</sup> ». Kourouma considère donc que la langue française, avec son substrat chrétien, ne peut pas modeler les réalités culturelles négro-africaines assises *sur une culture de base animiste*. La différence culturelle donne en conséquence des répercussions sociolinguistiques sur la situation énonciative. Cela révèle bien une non-coïncidence énonciative<sup>13</sup> sur laquelle agit l'écrivain avant de proposer une traduction intralinguale. Autrement dit, l'auteur écrit dans un français que ne partage pas toute la francophonie qui nécessite alors une traduction en français plutôt standard. Une telle traduction est fondée sur une nécessité de prise en compte d'un public francophone plus élargi.

---

<sup>9</sup> Roman Jakobson, *op. cit.*

<sup>10</sup> Ahmadou Kourouma, « Écrire en français, penser dans sa langue maternelle », dans *Études françaises*, vol. 33, n° 1, 1997, p. 115-16.

<sup>11</sup> Lise Gauvin, *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Éditions Karthala, 1997, p. 156.

<sup>12</sup> Gilles Deleuze et Felix Guattari, *Kafka, Pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit, 1975, p. 33.

<sup>13</sup> Jacqueline Authier-Revuz, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris, Larousse, 1995.

## 2. FONCTIONNEMENTS TYPOGRAPHIQUES

Pour mieux analyser le concept de traduction intralinguale, il vaut mieux prendre en compte la notion *d'adresse*, une forme étymologique latine controversée qui, en ancien français *adrece*, signifie *droit chemin, direction*. Selon Dubois *et al.*<sup>14</sup>, l'adresse désigne l'entrée ou *item* lexical (mot ou mot composé) sous lequel sont mises les informations qui le concernent (prononciation, étymologie, définition, exemples, idiotismes, synonymes, antonyme). Sakai<sup>15</sup>, en revanche, soutient qu'elle constitue une indication relevant du sens de la communication et distingue l'adresse homolingue de l'adresse hétérolingue. Les deux régimes marquent l'attitude du destinataire au destinataire pour une perception intégrale du message.

L'adresse homolingue indique qu'il n'y a pas existence d'un indice troublant le système communicationnel alors que l'adresse hétérolingue ne conçoit pas la communication comme étant réciproquement normée du fait que l'hétérogénéité demeure une manifestation de défaillance. L'adresse peut être donc une réalité décelant certaines attitudes linguistiques qui peuvent exister dans l'énonciation. Elle est ainsi une matérialité indiquant un ajout informationnel mis en exergue (ou non) par des marques typographiques telles que les guillemets, l'italique. Ces dernières illustrent, en effet, une variation de la norme et annoncent quelquefois une traduction intralinguale révélée, à son tour, par des marques de ponctuation (la parenthèse, le point, la virgule, les deux points, etc.). En fait, cette opération de décrochement typographique<sup>16</sup> met en scène une variété de norme linguistique ainsi qu'une démarche d'opacification que constitue la traduction intralinguale.

... les survivants se sont entourés de seko (**nattes de pailles**) et y ont mis le feu (*MOD*, 23).

Plus tard s'institua la coutume de « devancer le Maître » : **sans attendre la fin du roi, des femmes très âgées furent autorisées à déménager à Toukoro pour y vivre l'existence de pieures** (*MOD*, 145).

Ce fut ma toute première « rencontre-découverte » précise, **avec ce type de coutume où ne compte ni l'âge des concernés, ni leur sexe, ni leur appartenance d'aucune sorte et qui donc déride, rend les relations lisses, faciles, agréables, mettant à l'aise, en confiance** (*CC*, 11<sup>17</sup>).

<sup>14</sup> Jean Dubois *et alii*, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1994.

<sup>15</sup> Naoki Sakai, *Translation and Subjectivity. On Japan and cultural nationalism*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2008, p. 4-5.

<sup>16</sup> Sabine Pétilion-Boucheron, *Les détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Louvain, Paris, Éditions Peeters, 2003.

<sup>17</sup> Toutes nos références à *Collier de Cheville* (Dakar, L'Harmattan-Sénégal, 2013) seront désormais ainsi notées, le chiffre renvoyant au numéro de la page où la citation est extraite.

Le mari de Lika préféra donc se mettre carrément en son propre compte ; dès qu'il eut la « main » **ou assez d'expérience pour cela** (CC, 41).

Pubère, il apparut que sa ceinture lui échappait, **il voulait coucher avec toutes les femmes, toutes sans distinction**, il n'en aurait pas fait un totem si elle avait consenti (MOD, 213).

Ces belles pièces d'or m'ont été offertes par ton oncle Idrissa, en cadeau-surprise, **c'est-à-dire : sans que je n'eusse besoin de lui demander de quoi que ce soit** (CC, 37).

Ce petit inventaire peut nous amener à concevoir les différents fonctionnements typographiques marquant une reconsidération de la variation. D'une part, nous notons une présence d'une adresse (guillemets ou italique) sur l'élément lexical ou polylexical ainsi que sa forme traductive sous une ponctuation. Dans l'exemple (1), la substance entre parenthèses constitue la traduction de l'élément en italique. Dans l'exemple (2), nous avons des guillemets à la place de l'italique. Ces derniers donnent la figure d'une reconsidération qui est matérialisée par la traduction explicative après les deux points. Les exemples (3) et (4) se situent dans la même dynamique. D'autre part, il y a une absence d'adresse : il n'y a ni italique ni guillemets concernant le mot ou l'expression nécessitant une traduction intralinguale. Nous ne pouvons que nous fier à la ponctuation – virgule, et parfois la parenthèse, le point – qui annoncent ou encadrent la traduction. Celle-ci est plus évidente dans l'exemple (6), par rapport à l'exemple (5) à cause de la locution conjonctive explicative « c'est-à-dire ».

Nous voyons donc que sur le plan grammatical, la traduction intralinguale peut se présenter sous la forme

d'une phrase simple :

Alors que tout cela dépassait déjà l'entendement, le bief sacré que nous adorons et qui protégea la cité **(les Keita ont pour totem des animaux d'eaux)** (MOD, 203).

d'une phrase complexe :

Nous l'accueillîmes et lui livrâmes, tous les droits du Blanc, de la jeune fille peule vierge aux panca et aux tireurs de panca. **Le panca était un écran de toile ou de papier qui se suspendait au plafond pour éventer la chambre** (MOD, 66).

Pendant huit soleils et soirs j'ai voyagé pour venir vous annoncer que les Toubabs de « Fadarba » descendent vers le sud. **(Par « Fadarba », il fallait entendre Faidherbe, le général français qui conduit le Sénégal)** (MOD, 19).

d'un groupe verbal :

Ils auraient se « fainéantiser » tous, **s'éliminer les uns et les autres** (MOD, 198).



de groupes nominaux coordonnés :

Là, ceux parmi eux reconnus aptes ont été coiffés de chéchias rouges, habillés de complets (**veste et culotte kaki**), ceinturés (MOD, 83).

L'interprète se vêtit d'un ensemble « saint-louisien » blanc, **comportant le bonnet, le sous-vêtement, le grand boubou proprement dit, le pantalon bouffant et les babouches** (MOD, 70).

Le lexique ou énoncé-cadre annonçant cette dernière présente des caractéristiques sociolinguistiques. Certains éléments intralinguaux accueillant la traduction peuvent se présenter sous la forme d'unités linguistiques reconnues par l'Équipe de l'IFA<sup>18</sup>. À cet égard, ils appartiennent à la communauté sociolinguistique africaine. Cela veut dire que la confrontation des positions sociale<sup>19</sup> et linguistique<sup>20</sup> mettent en évidence un ensemble complexe de variantes superposées utilisées régulièrement dans la communauté, et qui constitue son répertoire verbal<sup>21</sup> ». Les mots appartenant à une communauté restreinte (malinké) ou élargie (ouest-africaine) reflètent des variétés linguistiques dont l'écrivain propose une traduction intralinguale.

**lexique malinké**

**lexique « français »**

*Seko* (MOD, 23)

*Complets* (MOD, 83)

*Horon* (MOD, 42)

*Funérailles* (MOD, 223)

*Fama* (MOD, 42)

*Ensemble* (MOD, 70)

Ces trois notions se présentant sous l'italique portent le signe d'une variation du français notoire dans la communauté malinké qui a alors son répertoire verbal par rapport aux autres communautés sociolinguistiques. Relevons, cependant, que les premières notions reconnues par l'IFA (1992) et qui accueillent une traduction explicative ne sont pas marquées typographiques au contraire des unités lexicales malinké qui sont des pérégrinismes. Leur traduction intralinguale ne dépasse pas souvent le syntagme nominal. Les marques typographiques (l'italique) matérialisent la reconnaissance de ce lexique comme des pérégrinismes étrangers à la langue française mais qui tendent à s'y intégrer durablement ; ils traversent les frontières nationales et sont compris dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest.

Il y a également d'autres éléments traduits qui ne figurent pas dans l'IFA. Toutefois, ils font, sociolinguistiquement, référence au

<sup>18</sup> *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, EDICEF/AUPELF, 1992.

<sup>19</sup> Daniel Baggioni, Marie-Louise Moreau et Didier de Robillard, « Communauté linguistique », dans *Sociolinguistique : Les concepts de base*, M.-L. Moreau (éd.), Liège, Mardaga, 1997, p. 89.

<sup>20</sup> Joshua A. Fishman, *Sociolinguistique*, Paris, Nathan-Labor, 1971, p. 43.

<sup>21</sup> John J. Gumperz, « Verbal: strategies in multilingual communication », dans *MSLL*, n° 23, 1970, p. 132.

français d’Afrique, mais ils se présentent dans une morphologie française. C’est alors une néologie lexicale ou de sens.

Maman (*MOD*, 133)

Funérailles (*MOD*, 223)

« Fainéantiser » (*MOD*, 198)

« Misérer » (*MOD*, 120)

### 3. ENJEUX FONCTIONNELS DES STRATÉGIES DE TRADUCTION

Du point de vue traductologique, les différentes stratégies qui reviennent sur la langue « autre » pour l’opacifier sont une incrémentialisation que Diène<sup>22</sup> classe dans une typologie à deux niveaux : une « incrémentialisation définitionnelle » et une « incrémentialisation fonctionnelle ». Car ce dernier trouve très ramassé la description « incrémentialisation d’origine<sup>23</sup> » qui correspond à une contextualisation ou une description. Le premier demeure un procédé qui détermine uniquement le contenu sémantique de la langue « autre ». Les exemples suivants sont dans cette dynamique :

... les survivants se sont entourés de seko (**nattes de pailles**) et y ont mis le feu (*MOD*, 23).

On l’appelait le « Kébi », ce qui signifie « **les briques** », parce qu’il fut le premier **bâtiment en brique cuite** du pays (*MOD*, 64).

Les griots étaient une caste, à la fois crainte et méprisée dans le Mandingue, appelée la caste des **diéli** : **diéli signifie sang** (*MOD*, 41).

Ils auraient se « **fainéantiser** » **tous, s’éliminer** les uns et les autres. (*MOD*, 198).

Toutefois, cette typologie semble, à son tour, un peu condensée puisque chaque incrémentialisation pourrait avoir des sous-catégories. Pour illustrer, l’incrémentialisation définitionnelle peut être, d’une part, synonymique et, d’autre part, périphrastique. Pour la première stratégie, l’écrivain traduit la variante lexicale africaine par son équivalent en français standard comme une sorte de synonymie : « djéli » pour « sang », « se fainéantiser » pour l’éliminer. Pour la seconde, il propose une traduction périphrastique explicative : « seko » pour « nattes de pailles », les « Kébi ... briques » pour « premier bâtiment en brique cuite ». Cette incrémentialisation est différente de celle qui insiste plus sur la fonction.

L’incrémentialisation fonctionnelle est différente de l’incrémentialisation définitionnelle. Le but de cette seconde forme est

<sup>22</sup> Moussa Diène, *Bilinguisme et écriture : stratégies discursives et identités sociolinguistiques dans l’autotraduction littéraire wolof-français*, Thèse de Doctorat Unique, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2021, p. 249.

<sup>23</sup> Michel Ballard, *Versus : la version réfléchie. Des signes au texte*, Paris, Ophrys, 2003, p. 156.

de déterminer les attributs ou le rôle de l'élément source de variation. Cela revient à dire que la fonction est plus essentielle que la définition.

Plus tard s'institua la coutume de « devancer le Maître » : **sans attendre la fin du roi, des femmes très âgées furent autorisées à déménager à Toukoro pour y vivre l'existence de prieures** (MOD, 145).

Ce fut ma toute première « rencontre-découverte » précise, **avec ce type de coutume où ne compte ni l'âge des concernés, ni leur sexe, ni leur appartenance d'aucune sorte et qui donc déride, rend les relations lisses, faciles, agréables, mettant à l'aise, en confiance** (CC, 11<sup>24</sup>).

Le mari de Lika préféra donc se mettre carrément en son propre compte ; dès qu'il eut la « main » **ou assez d'expérience pour cela** (CC, 41).

Pubère, il apparut que sa ceinture lui échappait, **il voulait coucher avec toutes les femmes, toutes sans distinction**, il n'en aurait pas fait un totem si elle avait consenti (MOD, 213).

C'est parce que l'écrivain croise un certain bruit linguistique dans la chaîne énonciative qu'il ajoute une traduction. C'est ce que l'on peut observer dans les deux extraits ci-dessous où le texte manifeste la défaillance du français à dire l'imaginaire culturel. Les passages dans lesquels Kourouma tente de décrire une vision de la mort chez les Malinké nous semblent un point essentiel des conséquences énonciatives de l'expression de la culture africaine ou de la vision du monde malinké dans la langue française. Cette réalité culturelle ne coïncide pas avec la réalité sociolinguistique ou culturelle française selon la vision qu'en ont fait les gens de la *Négritie*. Il ressent toujours un manque, un non-dit indispensable qui incite alors Kourouma à la recherche de stratégie de détour pour la rendre authentique. La problématique linguistico-culturelle réside dans ce roman comme le montrent les exemples ci-dessous. L'auteur utilise la parenthèse traductive comme matérialité de l'insécurité énonciative et d'une main tendue à l'Autre : une incrementalisation fonctionnelle. En effet, il semble que l'Autre doit fournir plus d'effort pour arriver à cette finalité interculturelle de cette stratégie traductive.

Pendant qu'interdit et suant de peur, on cherchait le souffle, le masque, rapide comme un fauve, allait, revenait, tournait sur lui et autour de vous, hurlait, crachait du feu et son louangeur trépignait et agitait la clochette comme un déménagé, débitait comme une cascade de paroles [...] Aussi brusquement qu'ils avaient apparu, le masque et son louangeur s'éloignaient et s'embusquaient dans un autre bois. On soufflait, heureux et rassuré, car cela signifie qu'on ne faisait pas pacte avec ceux que le masque recherchait : **(entendez ceux qui l'avaient assassiné par la sorcellerie, comme si les monnew qu'il avait subis ne suffisaient pas)** (MOD, 280-81).

---

<sup>24</sup> Toutes nos références à *Collier de Cheville* (Dakar, L'Harmattan-Sénégal, 2013) seront désormais ainsi notées, le chiffre renvoyant au numéro de la page où la citation est extraite.

Ce passage décrit toute une conscience culturelle probablement identifiable dans la civilisation négro-africaine. Quitte à ce que cette conscience soit linguistiquement traduisible et déchiffrable ! C'est à cet effet que surgit la parenthèse traductive pour mettre la lumière ou pour permettre au lecteur de s'engager dans la mouvance énonciative du texte. Dans ces passages, Kourouma tente d'explicitier une certaine vision africaine d'une identité sociale universelle : la mort.

La parenthèse traductive opacifie le dire mais ne peut pas complètement la représenter. Dans cet exemple, le rapport de la parenthèse avec la base est moins explicite mais elle fait référence aux *méchants* qui ont assassiné le roi. Mais comment le roi est-il assassiné ? C'est là que se trouve toute la portée signifiante de la traduction intralinguale. Il nécessite de savoir ce que signifie, culturellement, « double » pour pouvoir comprendre la signification de la parenthèse. Celle-ci exerce une force indicatrice de la vision socio-culturelle de la mort chez les négro-africains. Malgré l'opacité de l'énoncé-cadre, la traduction qui s'en suit n'a pas toutes les prérogatives linguistiques et énonciatives pour donner une idée exacte de la mort chez les Malinkés. Ce passage véhicule un des trois éléments essentiels de la mort chez les malinkés comme l'explique l'auteur suite à la question de Lise Gauvin : « lorsque vous dites, par exemple, que quelqu'un a mangé l'âme d'un décédé, le lecteur occidental ne comprend pas la même chose que vous ». Kourouma répondra en rappelant qu'il

**est très difficile de faire comprendre à quelqu'un ce qui se passe alors.** D'abord, il y a la notion d'âme en Afrique qui est très compliquée. Alors que pour les catholiques, la personne n'a qu'une seule âme, chez les Africains, chacun n'a pas plusieurs âmes mais l'âme comprend plusieurs éléments. On peut donc manger une partie quand le type meurt. Dans la notion d'âme chez les Malinkés, il y a ce qu'on appellerait l'âme française, qui est le principe vital, donc l'essence. Mais il y en a aussi l'ombre qui reste et qui est enterré avec le décédé. Ensuite il y en a une autre qui peut être la force vengeresse, la force qui va poursuivre la personne qui a tué. **Il y a un certain nombre de choses qui jouent et qui sont inexprimables en français. Il faut connaître la culture du pays pour les comprendre**<sup>25</sup>.

La stratégie de remédiation dans la parenthèse semble donc donnée une signification partielle de l'énoncé-cadre. Ceci donne à voir certainement l'impossibilité de la langue à communiquer complètement dans les écritures francophones la culture africaine. Dans une certaine mesure, la traduction intralinguale, qui survient toujours à opacifier la non-coïncidence du dire, donne à penser une intertextualité en ce sens que l'écriture devient « un croisement de surfaces textuelles, un dialogue de plusieurs écritures : de l'écrivain, de destinataire (ou du personnage), du contexte culturel actuel ou

---

<sup>25</sup> Lise Gauvin, *op. cit.*, p. 156-57.

antérieur<sup>26</sup> ». Il est donc la représentation d'une certaine intertextualité propre à la culture ou même à la civilisation malinké. Les exemples suivants peuvent donner cette nette fonction d'expressivité de la lexiculture dans l'ajout hétérolingue :

- C'est sa troisième fugue. Elle porte l'honorable nom de votre mère ; nous lui devons du respect ; nous demandons votre autorisation pour la mettre au feu.

- Détachez-la (les hommes exécutèrent.) **Maman ! (Par respect pour sa maman Djigui ne nommait jamais les homonymes de sa mère par leur nom de Moussokoro)** (MOD, 132).

Ce qui est étonnant à la lecture de cet extrait est le fait qu'il ne bénéficie pas d'une adresse comme l'italique ou les guillemets. Cet exemple traduit une référence aux relations sociales que peuvent entretenir certains membres de deux catégories sociales, d'un groupe social ou de deux membres d'une même famille. Le souci d'incompréhensibilité anime évidemment l'écrivain. D'une part, un certain public peut s'interroger sur le fait que le roi dénomme *maman* sa propre femme. La signification de cette donnée culturelle ou sociologique demande des connaissances extratextuelles. En conséquence, l'auteur pose une stratégie consistant à anéantir le manque dans la chaîne de l'énonciation. L'usage de la traduction est une priorité pour que le lecteur extra culturel se fasse une bonne idée de la notion dans son univers référentiel. La traduction explore tant bien que mal la conquête d'une légitimité énonciative. Bakhtine soutenait que, « dans la construction hybride, le partage des voix et des langages se fait dans les limites d'un ensemble syntaxique<sup>27</sup> » ; la parenthèse traductive joue, pour ainsi dire, sur l'opacification d'un dire qui n'est pas totalement épuisée. L'intertextualité revient donc à considérer l'ajout comme une certaine construction de la « parole populaire » dans le fil du dire qu'il faudrait expliciter, reformuler. Et c'est la traduction qui revient pour décortiquer sa base. Ainsi, le narrateur essaie d'expliquer pourquoi Djigui appelle sa femme *maman*.

## CONCLUSION

Au terme de cette analyse, rappelons que les aspects sociolinguistiques et traductologiques sont évidents dans *Monnè, outrages et défis*. L'énonciation à travers deux langues est née d'un souci de l'écrivain qui accepte le fait qu'aucune des langues ne peut être la « véhiculaire » du discours littéraire. Écrire de cette façon est donc l'objectivation de la relativité des langues ; autrement dit, écrire de cette façon est synonyme de contre-écriture. C'est dire que les langues demeurent,

<sup>26</sup> Julia Kristeva, *Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Éditions du Seuil, 1969, p. 44.

<sup>27</sup> Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Éditions Gallimard, 1978, p. 126.

chez Kourouma, un paramètre qui ne restitue pas les choses dans tous leurs états. La traduction intralinguale dans ce roman justifie notre hypothèse lorsque nous avons « écouté » Kourouma, et certains écrivains francophones, sur leur rapport à la langue d'écriture ; rapport qui n'est pas de nature réconfortante en ce sens que la traduction intralinguale est catégoriquement tributaire d'une insatisfaction énonciative observée par l'écrivain. Elle est, en somme, une manifestation de l'opacité des langues, mais cette opacité ne dit pas une impossibilité d'établir une communication.

Cette forme de traduction reste ainsi une stratégie qui déconstruit, contre-écrit la langue française puisqu'étant une réponse au monolinguisme, un imaginaire culturel déchiqueté. Sa manifestation révèle la reconstitution d'une culture qui est indicible dans l'une des langues. Ces dernières ne peuvent que se compléter mutuellement dans l'appareil textuel. Elle est, à cet effet, un élément important dans la considération de la signifiante du discours francophone. La traduction intralinguale permet, de ce fait, d'introduire une approche du fonctionnement de décrochements syntactico-énonciatifs qui renvoie la critique à une certaine reconsidération de certaines marques de la ponctuation littéraire. Aussi, à travers la traduction intralinguale, la sociolinguistique donne une autre envergure à l'analyse du discours littéraire<sup>28</sup>.

Se fondant sur les espaces de « dialogues » intermittents dans la chaîne du dire pour définir une énonciation hétérolingue, la sociolinguistique ne peut pas toujours axer son analyse sur la méta-discursivité qui recadre le dire que constitue la traduction intralinguale. Le fondement de la signifiante du texte va au-delà de l'appareil textuel. Ce qui fait que la prise en compte du contexte sociolinguistique et socio-culturel est importante dans l'analyse des écritures hétérolingues.

MOUSSA SAGNA

(Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

MOUSSA DIÈNE

(Université d'Ottawa)

---

<sup>28</sup> Michal Gowinski, « La poétique et la sociolinguistique », dans *Recherches comparatistes de la Renaissance à nos jours, Revue de Littérature Comparée*, Janvier-Mars, n° 1, 1982, p. 16.

## BIBLIOGRAPHIE

- AUTHIER-REVUZ Jaqueline, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris, Larousse, 1995.
- BAGGIONI Daniel, MOREAU Marie-Louise et DE ROBILLARD Didier, « Communauté linguistique », dans *Sociolinguistique : Les concepts de base*, M.-L. Moreau (éd.), Liège, Mardaga, 1997, p. 88-93.
- BAKHTINE Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Éditions Gallimard, 1978.
- BALLARD, Michel, *Versus : la version réfléchie. Des signes au texte*, Paris, Ophrys, 2003.
- BLANCHÈRE Jean-Claude, *Négritures, les écrivains africains et la langue française*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1993.
- BOURDIEU Pierre, « Le champ littéraire », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 89, 1991, p. 3-46.
- BRUNEL Pierre (coord.), *Léopold Sédar Sédar : Poésie complète, édition critique*, Paris, Planète Libre, 2007.
- CAITUCOLI Claude, « L'écrivain francophone agent glottopolitique : l'exemple d'Ahmadou Kourouma », dans *Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne : La littérature comme force glottopolitique : le cas des littératures francophones*, n° 3, 2004, p. 6-25.
- DELEUZE Gilles et GUATTARI Felix, *Kafka, Pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit, 1975.
- DIÈNE Moussa, *Bilinguisme et écriture : stratégies discursives et identités sociolinguistiques dans l'autotraduction littéraire wolof-français*, Thèse de Doctorat Unique, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2021.
- DUBOIS Jacques, *L'institution de la littérature*, Bruxelles, Éditions Labor, 2005.
- DUBOIS Jean et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1994.
- FISHMAN Joshua A., *Sociolinguistique*, Paris, Nathan-Labor, 1971.
- GAUVIN Lise, *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Éditions Karthala, 1997.
- GOWINSKI Michal, « La poétique et la sociolinguistique », dans *Recherches comparatistes de la Renaissance à nos jours, Revue de Littérature Comparée*, Janvier-Mars, n° 1, 1982, p. 21-39.
- GUMPERZ John J., « Verbal: strategies in multilingual communication » dans *MSLL*, n° 23, 1970, p. 129-148.
- Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, EDICEF/AUPELF, 1992.
- JAKOBSON Roman, « Aspects linguistiques de la traduction », dans *Essais de linguistique générale* (chapitre IV), Paris, Éditions de Minuit, 1963, p. 79-80.
- KLINKENBERG Jean-Marie, « La mutation des normes sociales et langagières. Conditions de production des littératures périphériques », dans *Altérités et mutations dans la langue. Pour une stylistique des littératures francophones*, Samia Kassab-Charfi (dir.), Louvain-La-Neuve, Éditions Academia-Bruylant, « Au cœur du texte », n° 19, 2010, p. 16-27.
- KOUROUMA Ahmadou, « Écrire en français, penser dans sa langue maternelle » dans *Études françaises*, vol. 33, n° 1, 1997, p. 115-118. — *Monnè, outrages et défis*, Paris, Éditions du Seuil, 1990.
- KRISTEVA Julia, *Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Éditions du Seuil, 1969.
- LIEVOIS Katrien et BLADH Elisabeth, « La littérature francophone en traduction : méthodes, pratiques et histoire », dans *Parallèles*, vol. 1, n° 28, 2016, p. 2-27.

- NDIAYE Adja Ndèye Boury, *Collier de cheville*, 2<sup>e</sup> édition, Dakar, Éditions L'Harmattan, 2013.
- PÉTILLON-BOUCHERON Sabine, *Les détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Louvain, Paris, Éditions Peeters, 2003.
- SAKAI Naoki, *Translation and Subjectivity. On Japan and cultural nationalism*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2008.
- TODOROV Tzvetan, *Le principe dialogique*, Paris, Éditions du Seuil, 1981.